



UVIGNAC

PREFECTURE DE L'HERAULT
ARRIVEE LE:
- 4 FEV. 2009
BUREAU DU COURRIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
X° CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 26
Votants : 28
Date de la convocation : 27 janvier 2009

N° 2

L'an deux mille neuf et le deux du mois de février, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMÉRO, MM OUSSET, ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS : M. CONTE en faveur de M. COMBE
Mme GAUZY CHABLE en faveur de Mme ROMÉRO

ABSENTE : Mme CONFAIS

MAISON LE PETIT PRINCE –ST EXUPERY – Demande de Subvention

Rapporteur : Madame LABORDE

La commune de Juvignac souhaite regrouper sur le site de Courpouyran, en un même lieu sa crèche et sa halte-garderie, avec extension de la capacité d'accueil. Ce souhait, s'accompagnerait d'un projet innovant pour la région, l'accueil conjoint d'enfants handicapés moteurs et d'enfants valides. Ce projet estimé à 2 564 280,90 € H.T., ne peut être supporté par les seules finances communales.

Aussi est-il proposé au Conseil municipal de solliciter l'aide de Montpellier Agglomération.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Mme LABORDE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 04/02/2009
et publication
le 04/02/2009